Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili
Federaziun Svizra da las Uniuns da Giuventetgna

Session de printemps 2024
Conseil des États

Recommandations du CSAJ

Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) représentant un demi-million d'enfants et de jeunes au travers de ses 58 organisations de jeunesse s'engage pour les intérêts de ces dernier*ères.

Vous trouverez dans le document suivant les positions du CSAJ quant aux objets concernant la jeunesse que vous allez traiter durant la session.

Recommandations

	Date	No	Objet	Page
●	11.03.2024	23.072	Objet du Conseil fédéral : Loi sur Movetia	3
●	12.03.2024	23.057	Objet du Conseil fédéral: CC. Modification (Mesures de lutte contre les mariages avec un mineur)	4
●	13.03.2024	23.3734 et 23.3735	Motion Schneider Schüttel: Pour un congé jeunesse de deux semaines et motion Riniker: Pour un congé jeunesse de deux semaines	5

Contact / Kontakt Nadine Aebischer, Responsable politique,
031 326 29 36, nadine.aebischer@sajv.ch

Info www.sajv.ch | www.csaj.ch

Recommandations

- Adoption de l'objet recommandée
- Adoption de l'objet sous réserve (spécifications dans la recommandation)
- Rejet de l'objet recommandé

Contact / Kontakt Nadine Aebischer, Responsable politique,
031 326 29 36, nadine.aebischer@sajv.ch

Info www.sajv.ch | www.csaj.ch

Date	**11.03.2024**
Objet	23.072 **:Loi sur Movetia** Objet du Conseil fédéral
Contenu de l'objet	L'agence nationale Movetia doit être transformée en établissement autonome de droit public afin de mieux répondre aux exigences du gouvernement d'entreprise. C'est ce qu'a décidé le Conseil fédéral le 15 novembre 2023. Movetia exécute les mesures d'encouragement de la Confédération et des cantons pour les échanges et la mobilité en matière de formation aux échelons national et international. La nouvelle loi sur Movetia devrait entrer en vigueur en début d'année 2025.
Position du CSAJ	La Loi sur Movetia doit créer la base de la transformation de l'agence Movetia vers un établissement de droit public de la Confédération. Le CSAJ soutient cette transformation. Le CSAJ s'engage fortement depuis plusieurs années pour la réassociation de la Suisse au programme Erasmus+, afin de permettre à la jeunesse suisse un accès égal à la mobilité. Les bénéfices de l'échange et de la mobilité sont de taille : les expériences d'échange et les compétences acquises dans ce cadre contribuent manifestement à de meilleures chances sur le marché du travail. Des études révèlent qu'au niveau européen, les étudiant*es Erasmus ont 50% de probabilité en moins que les autres de se retrouver sans travail un an après l'obtention de leur diplôme. En outre, les jeunes consolident leurs compétences personnelles et interculturelles, ce qui promeut leur évolution en citoyens*nes responsables. Les séjours à l'étranger et les compétences acquises dans ce contexte génèrent ainsi une valeur ajoutée inestimable pour la Suisse. Sur la base de cette conviction, le CSAJ salue en principe les modifications proposées par le projet, mais déplore l'absence de représentation du domaine des activités de jeunesse extrascolaires dans le projet.
Recommandation	Pour ces raisons, le CSAJ recommande l'entrée en matière.

Contact / Kontakt Nadine Aebischer, Responsable politique,
031 326 29 36, nadine.aebischer@sajv.ch

Info www.sajv.ch | www.csaj.ch

Recommandations

Date	**11.03.2024**
Objet	23.057 : **Modification (Mesures de lutte contre les mariages avec un mineur)** Objet du Conseil fédéral
Contenu de l'objet	Les mineurs doivent être mieux protégées contre le mariage. La réglementation du code civil (CC) doit être améliorée pour prolonger la période durant laquelle un tribunal peut annuler un mariage avec une personne mineure. Le Conseil fédéral souhaite également améliorer la protection des personnes concernées en adoptant des dispositions spécifiques de droit international privé.
Position du CSAJ	Le CSAJ s'engage dans le cadre du Réseau suisse des droits de l'enfant pour une évaluation critique de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en Suisse du point de vue des ONGs. Le CSAJ soutient donc toutes les mesures visant à lutter contre les mariages avec un*e mineur*e.
Recommandation	Pour ces raisons, le CSAJ recommande d'accepter les modifications.

Contact / Kontakt Nadine Aebischer, Responsable politique,
031 326 29 36, nadine.aebischer@sajv.ch

Info www.sajv.ch | www.csaj.ch

Date	**12.03.2024**
Objet	23.3734: **Pour un congé jeunesse de deux semaines** Motion Schneider Schüttel 23.3735: **Pour un congé jeunesse de deux semaines** Motion Riniker
Contenu de l'objet	Le congé-jeunesse, non payé, pour les activités de jeunesse extrascolaires dure actuellement une semaine (art. 329e CO). Le Conseil fédéral est chargé de le faire passer à deux semaines.
Position du CSAJ	Le bénévolat permet d'acquérir d'importantes compétences personnelles, sociales, stratégiques et méthodologiques : les jeunes apprennent à coordonner des projets, développent leur sens des responsabilités et leur esprit d'équipe, apprennent à gérer le stress et participent à différentes formations continues. Ces compétences sont non seulement importantes pour la vie future en tant que citoyen*ne dans la société, mais elles ont également un impact sur la vie professionnelle, dans le sens d'une situation gagnant-gagnant entre le jeune et l'employeur*euse. Grâce au volontariat, les jeunes ont accès à des possibilités de formation et développent des compétences qui ne sont pas seulement utiles pour leur développement personnel, mais qui peuvent également être utilisées sur le lieu de travail. Les volontaires en sont également conscients : 40,3% des volontaires citent l'élargissement de leurs propres connaissances et expériences comme raison de leur engagement, 34,7% le développement personnel, 30,9% l'entretien de leur réseau et 10% s'engagent également parce que cette activité est utile pour leur carrière professionnelle (OFS, 2020).
Recommandation	Pour ces raisons, le CSAJ recommande d'adopter les motions.

Contact / Kontakt Nadine Aebischer, Responsable politique,
031 326 29 36, nadine.aebischer@sajv.ch

Info www.sajv.ch | www.csaj.ch